



Pour une république
sociale et citoyenne

Page 4

Les Nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité
par la Fédération
de Loire-Atlantique
du Parti Communiste
Français

Pour tout renseignement :
02 40 35 03 00
ou redac.nla@orange.fr

Numéro 954

11 avril 2013

prix : 0,70 €

A l'assemblée



**INTERDISONS
LES LICENCIEMENTS
BOURSIERS**

Politique économique et sociale

Sortir de l'ornière libérale **2**

Loi sur la sécurisation de l'emploi

Le groupe GDR contre
la régression sociale **3**

Arcelor



Reconquérir une ambition
industrielle **5**

Hors de la métropole point de salut ?

Entretien avec
Christophe Guilluy **6**

Le financement de l'autonomie en question

Par Michel
LUCAS,
conseiller
communa-
taire à Nantes
Métropole et
conseiller
municipal
de Couëron



7

Chypre : un cas exceptionnel ? Ou un modèle pour d'autres plans de sauvetage ?

Merkel, Barroso et lui, se fréquentaient au sein du P.P.E (Parti populaire européen de droite). La proximité des oligarques russes sur l'île n'empêchait pas les représentants de ce parti de couvrir d'éloges le vainqueur de l'élection présidentielle : Nicos Anastasiades, avocat libéral d'affaires, favorable aux privatisations et aux investissements étrangers, ayant annoncé son intention de réduire les services publics. Bref, il parlait le même langage que la troïka. **Les conditions étaient réunies pour franchir une étape nouvelle dans la soumission et la spoliation des peuples, de créer un précédent : taxer les petits dépositaires (moins de 100.000 euros), en allégeant la pression des plus riches, pour financer le plan de sauvetage des banques.** Il ne s'est pas trouvé un député pour voter ce diktat. Unanime le parlement a dit NON ! Une rébellion saluée par l'enthousiasme populaire, ce qui n'était arrivé dans aucun des autres pays « renfloués ». **Le ministre allemand des finances, jure ses grands dieux que ce faux pas ne servira pas de modèle pour un autre pays. Mais la confiance n'est y plus.**



L'actualité politique dans le monde 2

Point de vue

par **Pédro MAIA**



Les aveux de Jérôme CAHUZAC ont ébranlé la France. La secousse aurait pu se cantonner à un acte de délinquance financière, un vol, une év-

sion fiscale parmi tant d'autres, impunies ou tacitement tolérées, faisant couler beaucoup d'encre mais mise aux oubliettes au gré de l'actualité. Cette fois-ci, nous venons d'apprendre qu'un ministre de la République, ministre du budget chargé de traquer l'évasion et les fraudes fiscales, cache son argent pour ne pas payer d'impôts, la contribution pour financer les besoins de la République. Il a craché sur la démocratie, sur ses concitoyen(ne)s à qui il aura demandé de se serrer la ceinture. Il ne s'arrête pas en si bon chemin et pensait pouvoir de nouveau prétendre siéger parmi la représentation nationale. Cette affaire pourra-t-elle mettre au cœur des débats populaires la réalité des paradis fiscaux et du secret bancaire, remettre en cause leur existence ? Y a-t-il compatibilité entre société où l'argent est roi et éthique en politique ? La crise économique, les déceptions à gauche et maintenant les scandales politico finan-

La fuite au fisc n'a pas la couleur de la gauche ou de la droite, elle a celle de la lutte des classes celle qui oppose les rapaces de l'argent au monde du travail, aux jeunes, aux invisibles

ciers alimentent le désaveu populaire pour le fait et l'action politique. Ils cultivent l'idée fautive bien évidemment du « tous pourris », terreau historique de l'extrême droite qui cette fois est aussi prise la main dans le sac. Derrière la flamme bleu blanc rouge du FN se cache le monde obscur de la finance. La fuite au fisc n'a pas la couleur de la gauche ou de la droite, elle a celle de la lutte des classes celle qui oppose les rapaces de l'argent au monde du travail, aux jeunes, aux invisibles. La bataille des organisations syndicales contre l'Accord interprofessionnel national, la bataille politique des parlementaires communistes et du Front de gauche pour que cet accord ne devienne loi constituent des points d'appui dans le combat à la financiarisation de l'économie et de la vie. Combattre la régression sociale c'est faire reculer les marchés financiers.

Les yeux dans les yeux.. il sait bien lui, ce qu'il fait.



Depuis quelques jours, les esprits s'échauffent et les scénarios de crise politique s'échafaudent au moindre prétexte. L'effondrement de la cote de confiance d'Hollande mine son autorité et attise toutes les tentations de harcèlement de la droite et de l'extrême droite. La promesse de deux années d'efforts, avant le réconfort d'une croissance retrouvée en 2014, ce scénario rose est de moins en moins crédible. Le président a reconnu que la crise durerait plus longtemps que prévu ». D'autant que les dérapages des finances publiques en 2012, compliquent encore l'équation budgétaire exigée par Bruxelles. La dette publique a atteint 90% du PIB et le déficit annuel 4,8% au lieu de 4,5% initialement prévu. (Au demeurant rien de très grave au regard des chiffres de nos voisins européens, des Etats-Unis ou du Japon.) Comment s'étonner que son émission télévisée sur France 2 ait été jugée « pas convaincante » par plus de 60 % des français, ce qui traduit une déception considérable. Les mêmes causes - chômage record, budget spartiate sous contrôle européen, croissance proche de zéro - continuent de produire les mêmes effets. Ayant tourné le dos à ses engagements de campagne du printemps dernier, le cap pris par son gouvernement est devenu franchement social-libéral et se résume à mettre en œuvre l'austérité recommandée par Mme Merkel et la troïka.

Ce ne sont pas les annonces faites sur les restrictions concernant les allocations familiales ou les retraites, qui donnent le signe d'un renversement de tendance. Les alertes lancées par les syndicats, les communistes et le Front de gauche et de plus en plus d'élus socialistes et

Verts ne sont pas entendues.

En réalité, les chiffres, les oligarchies s'en moquent, y compris l'OCDE, le FMI, la BCE ou la commission. L'important pour le capital, c'est de voir le gouvernement français continuer sur la même voie, celle des réformes de structures. Au terme du quinquennat « l'exception française » n'existerait plus, comme un mauvais exemple à ne pas suivre au cœur de l'Europe capitaliste. (Précisément cette France des protections sociales et d'un code du travail qui fait que nous résistons mieux que les autres pays face à la crise).

Or mine de rien, ce président impopulaire, mais pragmatique avance de concert avec des complicités qui sont bien peu de gauche et font le jeu du patronat, de la droite ou des directives européennes. Il peut compter sur le soutien du centre droit et les votes discrets de l'UMP, quand nécessaire...sans oublier le soutien compréhensif des syndicats réformistes pour attaquer de front le fonctionnement du marché du travail (négociation Medef-Cfdt), le système de retraites ou la politique familiale. S'ajoute à cette liste, la réforme de l'organisation territoriale (décentralisation III), qui sans faire trop de bruit et avec beaucoup de non dit (réforme des rythmes scolaires-référendum en Alsace) avance masquée. Ainsi ce président, pas de droite, mais pas franchement de gauche, aura bientôt plus « réformé » l'Etat-providence français, que Sarkozy ! Si nous voulons que les années qui viennent ne soient pas pour nous et nos enfants un recul sans précédent des conquêtes de nos pères, l'attachement au modèle social français doit être le moteur puissant des luttes printanières.

De vous à moi

Enfin, c'est pas si facile de remplacer Sarkozy...

Eric Woerth est complètement dépité : « La société est totalement déboussolée...à l'incapacité du gouvernement de faire face à la crise s'ajoute, l'incapacité de l'opposition qui se manifeste dans une crise de leadership ». L'ancien soutien de Fillon face à Copé déplore « nous n'avons pas réussi à trouver un leader incontesté de l'opposition ». La sortie du livre « le coup monté » donnant les détails de la mécanique, qui d'oublis en manipulations a abouti au psychodrame public entre les deux protagonistes débouche sur de grandes faiblesses... C'est une piètre consolation pour l'ex-trésorier de la campagne de 2007, sous le coup d'une double mise en examen dans l'affaire Bettencourt, de se retrouver dans le même wagon que son ex-président. Député UMP Bernard Debré est plus lucide. A la question faut-il tourner la page Sarkozy ? Il est catégorique : « Elle est tournée, c'est le peuple français qui l'a tournée ».

En bref

Portugal : l'austérité ne fait plus l'unanimité.



Des mesures de rigueur censées baisser les dépenses publiques dans le budget 2013, ont été jugées « anticonstitutionnelles » par la justice portugaise. En conséquence l'exécutif compte accentuer la pression fiscale (déjà 40 % de hausse) malgré une consommation atone et un taux de chômage de 17 % ! Après trois ans de récession et deux grèves générales, le pouvoir conservateur se retrouve dans une impasse politico-financière. L'endettement est à plus de 123% du PIB, plus élevé qu'en 2011 (108%). Le déficit dérape (6,4 % du PIB en 2012), contre 4,4% en 2011. Tout est pire qu'avant la mise en œuvre des mesures de la troïka. L'exaspération sociale est à son comble « il est temps de dire Basta ! ». Autrefois solidaire de la coalition de droite au gouvernement, le parti socialiste reprend son rôle d'opposant, profitant du réveil contestataire de la population qui n'hésite plus à entonner lors des manifestations « grandola », le chant de la révolution des œillets de 1974.

L'ex-ministre du budget a fini par avouer ses turpitudes.

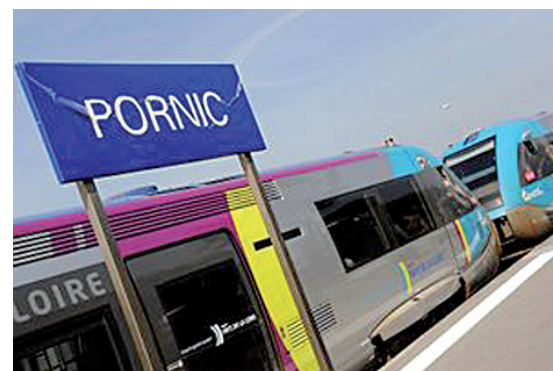
Après quatre mois de dénégations, Jérôme Cahuzac reconnaît détenir un compte à l'étranger, moins de deux semaines après son limogeage. Au-delà des mensonges se pose en premier la question de l'origine des fonds ? Le plus souvent évoqué, la piste des labos pharmaceutiques (Fabre et UPSA) reconnaissant de les avoir défendu en 1998 contre un amendement visant à taxer davantage leurs bénéfices pour renflouer la sécurité sociale...s'ajoute la clinique de chirurgie esthétique (soins du cheveu !) près des champs Elysées. Ensuite il y a le scandale du ministre chargé de traquer les délinquants fiscaux (plusieurs dizaines de milliards d'euros par an) qui ne croyait pas la chose possible « Vous êtes naïfs, on ne peut pas lutter contre ». Il savait de quoi il parlait lui qui était un hyper fraudeur. Enfin il y a le plus insupportable. Ce sont les mêmes délinquants en col blanc de son espèce, qui chassent en meute les petites retraites, les allocs de toute nature, augmentent la TVA, sacrifient les services publics et veulent imposer l'ANI qui offrirait le choix entre baisser son salaire et un emploi précaire !

Ce scandale a un goût de fin de règne qui appelle une nouvelle république.

Nantes-Pornic : travaux en vue.

RFF (réseau ferré de France) a rendu un avis favorable sur l'avant-projet de « 2^e étape de modernisation » des lignes Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Nantes-Pornic. L'opération consiste, pour un montant de 109 Millions d'euros, à rénover les voies et à adapter les gares.

Gilles Bontemps, vice-président de la région en charge des transports se félicite de cette avancée, mais réitére « une demande impérative de voir respecter le calendrier avec un début des travaux en septembre 2014 et une livraison avant l'été 2015.



En Loire-Atlantique

3

L'ANI au tamis de l'assemblée

ANI



EMPÊCHONS LE MEDEF DE FAIRE LA LOI



Le 2 avril dernier s'ouvrait à l'assemblée nationale l'examen du projet de loi dont l'objet était de retranscrire l'accord national interprofessionnel.

Un accord dénoncé par les organisations syndicales CGT, FO, SUD et FSU et également par le Parti communiste Français et les organisations du Front de Gauche. Y compris dans les rangs de la majorité, des élus et des militants PS, ont pris position contre le texte.

Tout au long des cinq jours d'examen (un temps bien trop court) du projet de loi de « sécurisation de l'emploi » le groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine (GDR) présidé par André Chassaigne n'a cessé de batailler contre un texte « écrit à l'ancre du Medef » et qui « contient un nombre de recul sans précédent dans notre histoire sociale : brèche dans la sécurité sociale, accords de compétitivité-emploi qui permettent l'augmentation du temps de travail et la baisse des salaires, nouvelles procédures de plan sociaux accélérés, plans de mobilité forcée pour les salariés et donc les familles, réduction des délais de prescription pour les infractions des employeurs, entraves à la justice prud'homale, fausse taxation des contrats courts, vraie déréglementation du temps partiel... » dira André



Chassaigne.

Les députés du groupe GDR avaient déposé pas moins de 4500 amendements, pour dire non à plus de flexibilité dans le travail alors que chômage et précarité n'ont jamais été aussi importants.

Le 9 avril dernier, dans toute la France, le PCF et l'ensemble du Front

de Gauche soutenaient les mobilisations à l'appel des organisations syndicales (mobilisation dont nous ne pouvons rendre compte à l'heure où nous imprimons ces lignes).

Autant la bataille contre cette loi est indispensable pour tous les salariés du pays autant il faut encore améliorer le sort des travailleurs en garantissant le CDI à plein temps comme norme du travail en limitant les CDD. Mais aussi, interdire les licenciements et les suppressions d'emplois dans les entreprises en bonne santé financière. Il faut plus de droit pour les salariés notamment pour reprendre la production sous des formes coopératives ainsi que se doter d'une véritable Sécurité Sociale Professionnelle qui garantisse une continuité des droits et des revenus pour les salariés. Ce seraient là, de toutes autres solutions pour préserver l'emploi !

Nantes - Assemblée citoyenne du Front de Gauche : Non à la dégradation des conditions de travail et d'emploi !

Le 2 avril dernier, alors que les députés examinaient le projet de loi relatif à l'ANI, les organisations du Front de Gauche, à Nantes, organisaient une rencontre citoyenne autour de la dégradation du droit et des conditions de travail. Une trentaine de personnes assistait à la soirée durant laquelle sont intervenus Pierre Cam, sociologue et Stéphane Guillou, Syndicaliste à Pôle Emploi. Une soirée qui a permis non seulement de brosser l'histoire du droit du travail, mais bien plus de relever les dangers de l'ANI qui comme le fera remarquer justement Stéphane Guillou, va à l'encontre d'un droit du travail jusqu'alors fondé sur une hiérarchie des textes toujours plus favorables aux salariés ! Avec l'ANI, c'est la précarité et le chantage possible pour tous demain. Bien plus, reste pour nombre de personnes présentes à cette soirée à travailler à sensibiliser l'opinion, mais aussi à se battre pour que de tels accords ne puissent pas faire force de loi et c'est bien là que l'auditoire attend les organisations du Front de Gauche.

Rencontres citoyennes du Front de Gauche en Loire-Atlantique

Samedi 20 avril 2013

de 9 heures à 19 heures,
à la Manufacture des Tabacs (Nantes)



**FRONT
DE GAUCHE**
Loire-Atlantique

PROGRAMME

9h-10h : accueil

10h-12h : ateliers (en parallèle)

1. Austerité/Dette/Europe
2. Droits des femmes
3. Égalité des droits et lutte contre le racisme
restauration sur place
- 14h-16h : ateliers (en parallèle)
4. Les services publics : la santé
5. Relocalisations et réindustrialisations
6. Écologie : l'énergie

17h-19h : table ronde

"Avec le FDG, quel mouvement démocratique pour une alternative majoritaire"

avec la participation de François Longéras (PG), Olivier Dartigolles (PCF), Nicolas Bénéès (GU), Katell Andromaque (GA), Jean François Pellissier (les Alternatifs)

19 h : moment convivial autour d'un apéritif



Notre-Dame-des-Landes

Selon nos confrères de Presse Océan, le projet de transfert de l'Aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes seraient pour le président de la commission du dialogue un « projet pertinent » et « nécessaire à terme ».

Patron voyou

L'ancien patron de MHS dont la liquidation de la société s'était traduite par le licenciement de 60 salariés en 2010, vient d'être condamné à deux mois de prison avec sursis pour l'emploi fictif de sa maîtresse dont le réel travail aura consisté à fichier les employés. Patron voyou on vous dit !!!

Grèves au CHU de Nantes.

Les services de soins (infirmières, aides soignantes...) sont en grève. Le personnel dénonce « le manque d'effectif et les conditions de travail aboutissant à une véritable souffrance au travail ». Le délégué CGT estime le déficit en personnel à près de 1000 postes avec les suppressions de postes...alors que l'activité a augmenté de 16 %. La grogne a gagné le service mère-enfant ou le personnel travaillant de nuit conteste la réorganisation du service en vacation de 12 heures contre 10 heures actuellement. L'ensemble des services de l'hôpital Nord (Laennec) appelle à une grève illimitée.

Prud'hommes à Nantes : la poste condamnée pour 7 ans de CDD.

Des agents venaient décharger leurs collègues en cas de surplus d'activité. De nombreux employés de ce service travaillaient en intérim. Dix huit agents selon le syndicat Sud PTT ont déposé un recours pour demander la requalification de ces contrats en CDI. En janvier dernier, la Poste a déjà été condamnée à payer 25000 euros à un agent qui avait été employé 7 ans en CDD. La poste n'a pas fait appel de cette décision.

De Rugy se verrait bien en parrain...

Même s'il ne sera pas candidat en 2014 à Orvault, le député vert est pour des primaires avec le PS...qui n'en veut pas. Comme Dany (en congé de parti), François ne croit plus beaucoup aux partis politiques « Si on attend un hypothétique accord entre les partis politiques, on n'est pas sûr d'y arriver. Je peux être le parrain des primaires et du rapprochement des points de vue ». Toute une conception de la vie politique, loin des citoyens.

L'aile gauche du PS lui demande de réagir

Austerité stop ou encore ? C'était le thème de la réunion publique qui s'est tenue le 10 avril dernier à Nantes. Une réunion organisée par l'aile gauche du parti et dans laquelle était invité Emmanuel Maurel animateur du courant Maintenant la gauche. Au vu de la situation économique, de l'actualité mouvementée pour le PS, pour les organisateurs de la soirée leur parti se doit de réagir ! Souhaitons que leurs voix portent jusqu'à l'Élysée.

« Une réforme des institutions, oui, mais pourquoi faire et avec quels moyens ? » La population a dit NON à la fusion des deux départements au profit d'une euro-région ouverte au droit du travail allemand. Initié par l'UMP avec les encouragements du gouvernement socialiste, ce projet était soutenu par les régionalistes et écologistes qui rêvent d'un fédéralisme européen de régions autonomes. **Les alsaciens viennent d'envoyer un signal fort au moment où se trame l'acte III de la décentralisation.** Malgré le conditionnement des sondages favorables, et le silence radio des médias sur les enjeux, la population ne s'est pas laissée abuser. Le front de gauche a prôné le NON à ce projet qui visait à désengager l'Etat de ses missions. **La nation doit rester une et indivisible.**

Face à l'accélération de la crise sociale et politique, le Front de Gauche assumera toutes ses responsabilités pour que la colère légitime débouche sur l'espoir et la transformation sociale. Le Front de Gauche propose à toutes les forces et les personnes qui ont voulu le changement en mai dernier et plus largement au peuple, contre la finance et l'austérité, de participer à une grande marche citoyenne pour la 6^{ème} République.



Pour une République sociale et citoyenne ! 4

L'onde de choc Cahuzac » démontre que notre République a besoin d'un grand nettoyage

Cette fois ci, les bonnes intentions ne suffiront pas !

Devant le choc de l'affaire Cahuzac, le Président de la République vient de réagir. Il annonce trois réponses : indépendance de la justice, lutte contre les conflits d'intérêts et interdiction de tout mandat public des élus condamnés.

Ces mesures sont indispensables mais insuffisantes. Cette fois ci, les bonnes intentions ne suffiront pas. Nous veillerons à ce qu'une fois pour toutes, les lois adoptées aillent au fond des problèmes posés et disposent des moyens de leur application.

Tout nouveau manquement à l'engagement pris devant les français sera inacceptable. **Il faut aller au bout de l'assainissement de la vie publique. Cela n'a que trop duré. Les moyens de la lutte contre l'évasion fiscale et les fraudes doivent être renforcés. Les conflits d'intérêts entre les puissances de l'argent et les pouvoirs politiques doivent être attaqués à la racine.** C'est seulement ainsi que l'on empêchera le « tous pourris » de prospérer et d'empoisonner la vie politique, en salissant l'engagement désintéressé de milliers de militants et d'élus portés par le sens de l'intérêt général.

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF

La crise économique et sociale se double d'une grande crise de



confiance !

Et, dès lors que la vie publique est minée par les affaires, doublées de mensonges et de tricheries, auxquels s'ajoutent le non-respect des engagements pris avant les élections, une concentration inouïe des pouvoirs au sommet de l'Etat, un Parlement croupion, contraint d'obéir aux ordres des institutions européennes, nous nous approchons d'une crise de régime.

Quand les mots prononcés par les responsables politiques perdent toute valeur, seuls les actes politiques forts comptent. A commencer par la confiance qui ne pourrait naître que par la transparence. **C'est une régénération de la démocratie qui est à l'ordre du jour.** Plus la politique s'éloigne de nos concitoyens, plus ils la repoussent. Dès lors, les puissances d'argent dominant et mènent une politique contre celles et ceux qui n'ont que leur travail ou leur retraite pour vivre. **Il est plus qu'urgent de se réapproprier la chose publique et de changer de république.**

Extrait de l'éditorial de Patrick Le Hyaric—Humanité du 4 avril 2013

Réécrire ensemble l'acte III de la décentralisation

Début décembre, le projet de loi « de décentralisation et de réforme de l'action publique » a été rendu public. L'acte III de décentralisation est tout de suite apparu dans le droit fil de la réforme Sarkozy de 2010 : affaiblissement de l'Etat, processus d'évaporation des communes, régionalisation et métropolisation. La grogne des élus est montée de toute part. Il suscitait un rejet croissant de la part des élus locaux et des populations, au fur et à mesure que les débats publics éclairaient les enjeux. **Le gouvernement qui entend aller vite a été finalement obligé de faire marche arrière.**

Le projet de loi « Lebranchu », l'acte III de la décentralisation a été redécoupé en trois textes portant respectivement sur les métropoles, les régions et la clarification des compétences. La première partie concernera donc les métropoles, Paris, Lyon et Marseille, mais aussi les grandes métropoles de province et des grandes villes, la seconde portera sur les régions. Le 3^{ème} texte se consacrera aux solidarités territoriales qui concernent notamment l'avenir des départements, l'avenir des communes et des intercommunalités.

L'échec de ce premier texte doit servir de leçon. Il faut débattre, écouter, être audacieux pour le service public et l'intérêt général en évitant d'imposer des solutions toutes faites qui répondent à des impératifs économiques bien éloignés des réalités locales.

Le texte doit être réécrit totalement avec comme fil rouge la réponse aux besoins humains et aux défis de démocratisation à tous les niveaux de notre République !

Un encouragement pour une autre réforme !

Tout le paysage de l'action publique s'en trouvait modifié, l'action de l'Etat recentrée, en lien avec la politique d'intégration européenne. Le désengagement de l'Etat de nombreuses compétences relevant jusqu'ici de sa responsabilité avec de nombreux transferts vers les régions d'abord, puis les départements et les communes était acté. Ce projet portait la marque d'une conception d'un Etat se reconcentrant sur ses missions régaliennes pour mieux réduire les dépenses publiques. **L'égalité républicaine était ainsi menacée car un nouveau principe d'organisation de l'Etat était acté :** celui de la libre coordination avec l'intervention des collectivités territoriales. Ainsi, tout laisse penser que d'une région à une autre, l'intervention de l'Etat pouvait à l'avenir être différente. Il vaudra mieux vivre dans des territoires riches et plein d'avenir que dans des régions définies comme pauvres et archaïques.

Le temps du débat de l'écoute pour une autre réforme ! Il faut redonner un pouvoir réel aux citoyens dans des collectivités

librement administrées, réaffirmer le rôle essentiel de la commune, véritable lieu de démocratie et de citoyenneté active, défendre et promouvoir les services publics, ainsi que la pertinence des trois autres niveaux de collectivités, Département, Région, Etat, ce dernier ayant un rôle majeur de garant de la solidarité et de l'égalité Républicaine sur tout le territoire. Il faut des coopérations de projets entre collectivités, que les intercommunalités restent sous contrôle des citoyens et des conseils municipaux. La proportionnelle et le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales ne peuvent être absents d'une véritable



décentralisation. Et il faut rompre impérativement avec l'austérité pour les collectivités avec le projet de réduction de 4,5 milliards de dotation.

Donner aux collectivités les moyens nécessaires pour répondre aux besoins grandissants des populations, favoriser l'emploi et l'investissement public, c'est combattre la crise de façon efficace puisqu'elles représentent 70% de l'investissement public !

Tous et toutes concerné-e-s !

La défense de l'unité de la République une et indivisible et laïque fondée sur l'existence de ses 36500 communes et ses départements doit être au cœur de notre réflexion. Refusons de dépecer la nation au profit de « l'Europe des régions », l'éclatement de la République en « métropoles » concurrentes instaurant des droits différents. Cela remettrait en cause tous les principes d'égalité dans l'accès aux services publics nationaux.

Le nouveau code électoral !



Le nouveau code électoral sera désigné à la mi-avril avant même qu'on donne l'objet des collectivités. Et quels que soient les choix locaux effectués dans les scrutins, par le biais des transferts de pouvoir vers les différents niveaux (Région, département et commune), le résultat de ce qui serait décidé par les citoyens dans chaque ville peut être complètement contredit par la réforme en cours de l'action publique : un comble ! Si la nouvelle majorité a abrogé le conseiller territorial, le mode de scrutin proposé par le gouvernement, tant pour les élections départementales que communales, **marque un nouveau recul démocratique, aggravant la facture entre les citoyens et leurs représentants.**

Pour les élections municipales de 2014, le seuil au-dessus duquel s'appliquera le scrutin de liste (avec obligation de parité) est abaissé à 500 habitants dans le cadre desquelles se déroulera l'élection des conseillers intercommunaux. Ainsi, l'élection des délégués des communes par les conseils municipaux est transformée en élection des conseillers communautaires directement par les citoyens, conférant au regroupement communal la suprématie sur la commune, et éloignant de fait les lieux de décision des citoyens.

Pour les élections départementales, en divisant par deux le nombre de cantons, soit pour la Loire-Atlantique 31 cantons, des cantons ruraux plus grands et moins nombreux car l'écart de population entre les cantons ne devra pas dépasser 30%, ce qui porte en moyenne à 45000 habitants en moyenne la population de chacun d'eux. Ce nouveau mode de scrutin réduit le pluralisme à un bipartisme ne laissant aucune place aux forces politiques plus modestes, distend les liens de proximité particulièrement dans le rural, et attribue au ministre de l'intérieur le soin de procéder à un nouveau découpage à l'abri des regards indiscrets.

Dividende exceptionnel

Dans une interview aux Echos, Arnaud Lagardère, explique que la vente de la participation de son groupe dans EADS bénéficiera aux actionnaires et aux salariés de son groupe ainsi qu'aux créanciers. « Le versement d'un dividende exceptionnel récompensera la patience de nos actionnaires qui subissent depuis longtemps la décote de holding liée en partie à EADS ». Arnaud Lagardère sera le premier bénéficiaire de cette vente, ses actions valant 2,5 milliards d'euros.



Larmes amères des femmes en Turquie

Le 8 mars l'association « Les mères du Samedi », accompagnée par la délégation de l'IHD (LDH) stambouliote était reçue à l'Espace Simone de Beauvoir.



Le social au cœur

5

Reconquérir une ambition industrielle

Le 2 avril, les responsables politiques et syndicaux ont répondu à l'invitation de l'UL CGT Basse Loire. Plus de 150 personnes ont ainsi débattu de l'avenir du site Arcelor-Mittal de basse Indre. Les intros de présentation de Rémy Troadec (Union Locale), Mickaël Eveillard (Secrétaire Cgt du site), et Philippe Verbeke (Délégué Cgt central), ont permis de mieux faire connaître la production de Basse Indre, situer les enjeux, et démontrer la nécessité d'imposer une volonté de reconquête industrielle, absente pour l'instant de la politique gouvernementale.

Rappelons que l'accord concocté entre gouvernement et Mittal le 30 novembre dernier, prévoit de transférer les activités de décapage et laminage du site de Basse-Indre (550 salariés CDI, 150 cotraitants et 60 intérimaires) à Florange en Lorraine. Mittal veut diviser les salariés, mettre en concurrence les sites de production pour, au final, affaiblir toute la filière métallurgique. Il faut déjouer cette politique financière, rassembler tous les salariés de tous les sites, et démontrer dans toutes les instances que l'acier Français a un avenir ! Ne pas réagir et laisser mettre en place ce plan industriel, c'est laisser Mittal déstructurer toute la filière. Depuis l'OPA en 2006 sur Arcelor, les actionnaires se sont accaparés plus du tiers des excédents de trésorerie ! Et la famille Mittal a perçu près de quatre Milliards d'euros !

Un plan industriel incohérent : Ça se combat !

Multiplication d'équipes (passage 3x8 en 5x8), multiplication inutile de transports entre sites français au cours du processus de production, perte de réactivité aux commandes de la clientèle... Rien ne plaide en faveur de l'application de cette restructuration à Indre. Les salariés ne s'y sont pas trompés, et ont mené l'action début décembre, à l'appel intersyndical de CGT, FO et CFDT. Ils bloquent ainsi l'intégralité du site pendant quatre jours et ne lèvent le camp que lorsque la direction accepte leur demande d'utiliser le droit d'alerte ainsi que le recours à un cabinet d'expertise. Conscients de se battre pour leur emploi, mais pas seulement : leur avenir aura un impact sur d'autres, tel un

gros client « Crown » à Chantenay (260 salariés), et sachant que Basse-Indre ne répond déjà pas à toute la demande. Le manque d'effectif rend impossible la montée en capacité des installations, et la direction du groupe interdit les embauches !

Lors de la soirée-débat du 2 avril, de nombreux intervenants ont souligné le non-sens d'un tel gâchis, et les possibilités d'imposer une autre logique. Aymeric Seassau y a rappelé qu'il n'y a pas d'industrie sans acier. Un pays sans industrie est mort, aussi, au-delà des incidences sur le bassin d'emploi, il s'agit d'une véritable cause nationale. Il faut mettre Mittal sous contrôle public. Il faut réunir les élus locaux, représentants syndicaux, entreprises concernées pour intervenir sur quel avenir de la sidérurgie nous voulons. Le Député-Maire de Couëron a un peu pataugé pour défendre la commission de suivi où il siège, mais à lui aussi affirmé la nécessité de faire vivre le site au-delà des 5 ans, et manifesté son intérêt à connaître les résultats de l'expertise Secafi. Deux jours plus tard, cette expertise était présentée au CCE du groupe : elle prône le maintien du laminage-décapage à Basse-Indre ! Reste maintenant à poursuivre l'information et la mobilisation populaire pour une vraie ambition industrielle pour la France et notre département.



En bref

Cinéma : un luxe ?

Jacques VICTOR, Conseiller Général Communiste des Alpes Maritimes vient d'écrire à la Ministre de la Culture, au sujet du relèvement de 7 à 10%, de la TVA applicable aux entrées de cinéma à partir du 01/01/2014. Cette disposition, adoptée dans le cadre de Loi de Finances 2013, risque d'avoir des conséquences désastreuses pour la distribution cinématographique et pour l'accès du plus large public aux salles de cinéma. Une telle mesure aboutirait à pratiquement doubler en deux ans le taux de TVA applicable jusqu'alors. Alors que dans un contexte difficile pour la plus grande partie de nos concitoyens, la culture et les pratiques qui lui sont associées revêtent d'autant plus d'importance par le lien social qu'elles contribuent à entretenir.

Brillant résultat ...peu glorieux

La Banque de France, a vu son bénéfice net doubler en 2012. Le dividende versé à l'Etat avait atteint 877 millions d'euros en 2011. Pour 2012, il n'a pas encore été décidé. Ce résultat historique est dû au fait que les établissements craignant de se prêter de l'argent entre eux, placent davantage auprès des banques centrales. Et il est aussi porté par le programme de rachat de titres souverains (SMP) mis en place par la BCE fin 2011. Par exemple, la part revenant à la BDF sur les obligations grecques s'est établie à 450 millions d'euros !

Vente des bijoux de famille ?

Dans le cadre de la restructuration budgétaire et la modernisation des politiques publiques, nous réfléchissons à un changement de nos participations", a déclaré Montebourg au Wall Street Journal. Il a refusé de dire lesquelles participations pourraient être mises en vente... EDF, GDF Suez ou Areva ? France Télécom, Air France-KLM, ou Renault ? Déjà annoncé la vente d'une participation de 3,12% dans l'équipementier aéronautique Safran pour 448,5 millions d'euros...

Grève Education Nationale

Le 28 mars, les enseignants étaient à nouveau dans l'action pour demander l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et mettre en chantier un autre projet répondant aux besoins des élèves et aux revendications des personnels. Les fédérations Cgt-Ferc, FO, Sud et Cnt considèrent que la politique gouvernementale sur les rythmes scolaires s'inscrit dans la logique de la loi d'orientation. Elles dénoncent le risque de territorialisation de l'école et d'éclatement du cadre de référence nationale avec le pilotage des cartes de formation professionnelle, la prise en charge des services d'orientation par les régions, le transfert aux collectivités locales de missions dans le premier degré comme dans le second degré.

Attac...quons l'évasion fiscale !

Stoppez l'évasion fiscale !



Attac France lance une pétition adressée au Président Hollande, à relayer largement : « L'affaire Cahuzac révèle brutalement à tous les citoyens la négligence et même la complaisance de nos dirigeants vis-à-vis de l'évasion fiscale.

Pourquoi l'administration fiscale a-t-elle perdu 25 000 agents depuis 2002 ? Pourquoi le nombre de vérifications approfondies de situations personnelles a-t-il chuté de 12% entre 2006 et 2011 ? Pourquoi laisse-t-on chaque année 60 à 80 milliards d'euros échapper à l'impôt, tout en prétextant les déficits publics ainsi creusés pour sacrifier les retraites, les allocations sociales, les emplois publics, les investissements écologiques d'avenir ? **Votre gouvernement peut prendre sans tarder 5 mesures pour en finir avec la complaisance :**

Embauchez sous 12 mois au moins 1 000 agents de contrôle fiscal pour renforcer les 5 000 vérificateurs actuellement en poste. Chaque recrue rapportera à l'État au moins 2,3 millions d'euros par an de redressements fiscaux, soit 40 fois son traitement ! **Exigez des banques** la communication de l'identité de tous les ressortissants français détenteurs de comptes à l'étranger. **Etablisseez** une liste crédible des paradis fiscaux, trous noirs de la finance occulte et de la corruption. **Donnez** 12 mois aux banques opérant en France pour fermer leurs filiales dans ces territoires, sous menace de retrait de la licence bancaire. Les banques françaises ont 527 filiales dans les paradis fiscaux dont 360 pour la seule BNP Paribas ! **Imposez** le "reporting par pays" aux multinationales établies en France pour déjouer les manipulations des prix de transfert entre filiales et pouvoir enfin imposer Total ou Google sur leurs bénéfices. » **Pétition :** <http://www.france.attac.org/dossiers/stoppez-le-vision-fiscale>

Hôpital debout ! Malades à genoux ?

Il est difficile d'obtenir une place programmée dans un service hospitalier public. De plus, de manière sournoise, la difficulté est proportionnelle à différents facteurs concernant le malade : l'âge, la pathologie. Plus celle-ci est chronique, plus l'hospitalisation est difficile. Quand les pouvoirs publics font disparaître les lits d'hôpitaux, le moment arrive toujours où la demande est plus forte que l'offre et là, même en utilisant les couloirs, soigner à l'hôpital devient un exploit. C'est donc probablement pour sortir de ce scandale que l'Assistance publique des hôpitaux de Paris vient d'inventer « l'Hôpital debout » : elle a transformé le plus vieil hôpital de la capitale, l'Hôtel-Dieu, en un lieu où il n'y aura que de la consultation et des actes techniques. Puisqu'il n'y a plus de lits, il suffit de laisser le malade debout et le soigner dans cette posture. Puisque l'hôpital a décidé de vivre selon le principe de productivité, pourquoi donc perdre le temps de coucher le malade. L'essentiel de ce qui est produit étant des actes techniques, à quoi bon prévoir un hébergement. « L'Hôpital debout » devient un centre technique de réparation et d'entretien de la machine humaine, comme s'il s'agissait de n'importe quel modèle automobile. Cette médecine-là, ne guérit pas, elle répare. En ignorant la dimension humaine de la relation médecin-malade, on efface l'essentiel du rôle de la médecine qui est avant tout un accompagnement humain. Il n'est pas ringard de le dire, car si la médecine est capable de déboucher dans la journée une artère coronaire obstruée, nous savons que le meilleur de la médecine est de savoir empêcher que cette coronaire se rebouche. Qu'il n'y a pas de mérite à faire sortir la jeune mère dans les 48h post-accouchement quand on sait qu'une mère épuisée n'est pas disponible pour son bébé. Le temps de l'hospitalisation est aussi temps du dialogue, d'échange des savoirs entre médecin et malade, temps d'une humanité qui soulage de la souffrance psychique, temps où combien nécessaire à la guérison.

Le malade, tripatouillé debout, va peut-être apprendre la nature de son mal dans la journée à « l'Hôpital debout » mais il en sortira à genoux, et il n'est pas bon de vivre à genoux, que l'on soit malade ou en bonne santé.

Récompense

Le 28 mars dernier l'ouvrage *Savenay, jeune lycée vieux murs* publié par l'association d'histoire du lycée recevait le prix d'histoire de la Société académique de Nantes et de Loire-Atlantique.

Ces cinq co-auteurs, Yannick Bocaud, Odette Guibert, Paul Guibert, Jean-Yves Martin et Ronan Pérennès ce sont vu remettre leur prix par Jean-Louis Jossic, adjoint à la culture de la mairie de Nantes. L'Historien Nantais Serge Plat lors de la cérémonie de remise des prix soulignera quant à lui un ouvrage d'une richesse incomparable.

Jeune lycée vieux murs - à commander sur : <http://www.ahls.fr/>



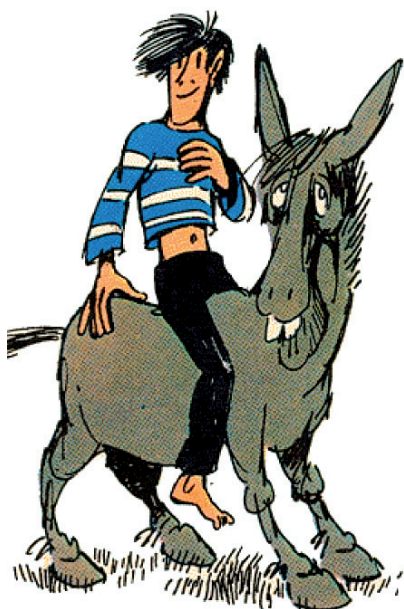
Culture, idées

6

Fred s'est évadé...

Il venait de terminer le 16^e tome des aventures de Philémon « le train où vont les choses » l'œuvre de sa vie. De son vrai nom Fred Othon Aristldès, né à Paris le 5 mars 1931, il commence à dessiner avec régularité à l'âge de 4 ans, publie son premier dessin dans le courrier des lecteurs d'un journal pour enfants, avant d'en placer un autre à 18 ans à Ici Paris. En 1960 il lance Hara-Kiri, avec Cavanna et le professeur Choron, Il en devient le directeur artistique et réalise les 60 premières couvertures du journal.

En 1965 il donne vie au personnage de BD, Philémon, un adolescent à pull rayé ouvert aux rêveries de son père, l'un des plus grands magiciens des songes... «Son talent s'exprime tout à la fois dans le registre du merveilleux et de l'onirique, dans un humour très particulier, pince-sans-rire et absurde » disait de lui le directeur de la cité internationale de la BD d'Angoulême. Le graphisme généreux et la poésie mélancolique forgeaient son identité.



Au début des années 1970, c'est un artiste sollicité de toutes parts. Jacques Dutronc lui demande d'écrire des chansons, il cosignera Le fond de l'air est frais. Fred réalise deux livres-disques pour enfants et écrira une quarantaine de courts-métrages pour la télévision.

En 1973 est publié le petit cirque, chef-d'œuvre d'humour féroce dans les pas de saltimbanques aux numéros plus farfelus les uns que les autres. Son album préféré.

Comparé à d'autres auteurs de sa génération, Fred produira peu d'albums au cours de sa carrière. La faute à ces vagues à l'âme répétées et à quelques excès. En 1993, l'histoire du corbac aux baskets inaugure un nouveau cycle où un curieux volatile et son psychiatre abordent par métaphore sa tendance à la dépression. Une opération du cœur lui fait comprendre qu'il n'a plus assez de dextérité. A la veille de son 82^e anniversaire, il confie « le dessin n'est pas qu'une affaire de représentation graphique sur du papier, c'est aussi une question de mémoire ». Qu'il reste le plus longtemps possible dans la nôtre.

Hors des métropoles, point de salut ?

Dialogue avec Christophe Guilluy auteur de *Fractures françaises*. Editions François Bourin 2010, 206 pages, 19 euros

Amorcé depuis le début des années 1970, le mouvement de population des villes vers les zones rurales proches, s'est accéléré. Il est devenu visible, socialement et spatialement. Signe inquiétant d'un éclatement du vivre ensemble, pour les uns, il est regardé comme une chance pour ces territoires et leurs habitants, selon les autres.

Cet exode inversé bouleverse le paysage français. Une « France périphérique » se constitue à la marge des métropoles et dans un espace encore rural. Cette transformation impose de nouveaux défis d'aménagement du territoire, interroge sur les relations entre villes et campagnes, rend indispensable le développement d'emplois, de transports...

Aujourd'hui, l'exode rural est terminé. Toute une population se tourne vers les zones rurales et périurbaines. Qu'est-ce qui pousse ou attire ces populations vers ces zones ?

Christophe Guilluy. Nous sommes effectivement passés, depuis plusieurs décennies, à un exode urbain, celui des nouvelles classes populaires. Aujourd'hui c'est d'abord la conséquence de logiques économiques et foncières. La spécialisation du marché de l'emploi des métropoles a contribué à attirer les catégories supérieures qui se sont approprié un parc privé de logements bas de gamme, jusque là réservé aux catégories populaires. Ainsi, et pour la première fois, la majorité de ces classes vivent à l'écart des métropoles, c'est-à-dire des lieux qui produisent l'essentiel du PIB. Elles leur sont devenues inaccessibles. Mécaniquement, on retrouve la majorité des classes populaires dans une France périphérique, qui s'étend à des marges périurbaines des grandes villes jusqu'aux espaces ruraux, en passant par des petites et moyennes villes.

Le paysage de la France dite profonde en est bousculé. Ces zones sont réputées fragiles (chômage, pouvoir d'achat...). N'y a-t-il pas là un terreau propice à la crise ?

C.G. 60 % de la population vit désormais dans cette France péri-



phérique. Pour l'essentiel il s'agit de catégories modestes— ouvriers, employés, jeunes, retraités de ces catégories, mais aussi petits agriculteurs — subissant les effets négatifs de la mondialisation et partageant le sentiment d'avoir perdu la « lutte des places ». Ces territoires recouvrent non seulement la géographie des plans sociaux, mais aussi celle des fragilités sociales.

Ceux qui optent pour ces régions revendiquent le calme, la nature, un art de vivre, une pression

moins forte, alors que des observateurs parlent de crise du vivre ensemble. Qu'en pensez-vous ?

CG. « Le calme et la nature » sans intégration économique et sans perspective d'ascension sociale est assez relatif. Le monde qui émerge dans cette France périphérique se construit sur les ruines de la classe moyenne. La situation est d'autant plus problématique que, si ces territoires subissent plus que d'autres la désindustrialisation, ils seront demain plus touchés par les politiques de restriction budgétaire. La fermeture des services publics, la baisse programmée de la création d'emploi dans la fonction publique territoriale risquent d'avoir des effets très négatifs sur des territoires où la création d'emploi productifs est faible.

Ce qui est en jeu dépasse la question des politiques territoriales, il s'agit avant tout d'une question politique.

La montée d'une forme de radicalisation, mais aussi de désaffiliation politique ne sera pas freinée par des politiques d'aménagement. Il s'agit aujourd'hui de savoir si les classes dirigeantes sont prêtes à créer les conditions d'intégration économique et culturelle de catégories qui constituent encore la majorité de la population.

Christophe Guilluy dit ailleurs « La disparition des départements, qui accompagne la métropolisation est très problématique pour les populations de la France périphérique, dans la mesure où elles se trouveraient alors encore plus enfoncées dans leur vide ».

Entretien réalisé par Dany Stive. Publié dans l'Humanité du 1 mars 2013.

Une exposition du musée de Beaux Arts : « Plaisirs de l'eau »

Jusqu'au dimanche 5 mai 2013, le musée des Beaux-arts présente à la chapelle de l'Oratoire l'exposition "Plaisirs de l'eau". Elle propose une sélection d'œuvres du musée des Beaux-arts de Nantes autour des thèmes de la plage et des loisirs dans la première moitié du 20^e siècle.

En ce printemps froid, «Plaisirs de l'eau» annonce les beaux jours et invite aux plaisirs de la redécouverte des collections du musée. En parcourant les collections d'art moderne du musée des Beaux-arts, on croise un grand nombre d'œuvres évocatrices du monde balnéaire dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

Plaisirs de l'eau ne cherche pas à reconstituer l'histoire locale de la plage toute proche. Cette exposition rassemble des artistes témoins de leur temps auxquels l'émergence des vacances à la plage, la transformation de la société de ces années d'entre-deux-guer-

res ont fourni de nouveaux sujets. Le parcours de l'exposition fait se succéder paysages du bord de mer, scènes de plage,



baigneuses, artistes de renom et d'autres moins connus. Entre réalisme et imaginaire, le bord de l'eau et ses activités inspirent les artistes de ces années dites folles alors que le séjour à la mer se développe.

Plaisirs de l'eau permet une mise en perspective des œuvres du siècle dernier avec l'histoire de l'art à partir d'un sujet qui traverse les siècles et dont traite largement l'exposition : le nu et les baigneuses. Plaisirs de l'eau rend compte de cette effervescence et présente des documents directement inspirés par les loisirs et le bord de mer.

Musée des Beaux Arts de Nantes, chapelle de l'Oratoire. Jusqu'au 5 mai tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi.

500. Les députés ont abaissé à 500 habitants (contre 3 500 habitants actuellement) le seuil au-dessus duquel s'appliquera le scrutin de liste (avec obligation de parité) pour les élections municipales de 2014 dans le cadre desquelles se déroulera l'élection des conseillers intercommunaux. Le Sénat avait relevé ce seuil, le 14 mars, à 1 000 habitants. Dans les communes de 500 habitants et plus, le projet de loi instaure l'élection directe, par fléchage, des conseillers intercommunaux lors des prochaines élections de mars 2014.

L'interdiction du cumul des mandats entrera en vigueur à partir de 2017.

Le ministre de l'Intérieur a présenté, le 4 avril, en Conseil des ministres, un projet de loi organique interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député et de sénateur ainsi qu'un projet de loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de représentant au Parlement européen. Ces nouvelles dispositions seront applicables « à compter du premier renouvellement des assemblées concernées suivant le 31 mars 2017 ».

Au cœur de collectivités

7

Le financement de la perte d'autonomie en question

Michel Lucas - Conseiller Municipal à Couëron, conseiller communautaire à Nantes Métropole

Depuis le premier avril, une Cotisation Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0,3% est prélevée sur l'ensemble des pensions des personnes retraitées à l'exception des non imposables ou de celles bénéficiant du taux réduit de Contribution Sociale Généralisée (CSG). Le produit de cette taxe est affecté en 2013 au Fond de Solidarité Vieillesse (FSV) puis, à partir de 2014, à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) mais demeure insuffisant.

Le FSV est l'organisme qui finance le minimum vieillesse, le minimum contributif (complément de retraite permettant d'atteindre 1005 €) les majorations de pensions (enfant ou conjoint à charge) ainsi que les validations pour la retraite des périodes de chômage, préretraite et d'arrêt de travail. **La montée en charge de cet organisme et l'élargissement de ses missions sans financement approprié, dans le cadre de la réforme des retraites, le place dans une situation de déficit sur le long terme.** C'est pour limiter le creusement du déficit et non pour le résorber que le produit de la CASA lui est affecté cette année sans solution pour la suite.

Le produit de la taxe à partir de 2014 devrait donc être attribué à la CNSA. Cette caisse reverse principalement aux départements les sommes destinées aux aides individuelles que sont l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la prestation de compensation pour les personnes handicapées. Elle intervient également dans le financement, par le biais des départements, des établissements et services médico-sociaux accueillant ou accompagnant les personnes âgées ou handicapées. Ses ressources principales sont des transferts de la part de l'assurance maladie, le produit de



la journée de solidarité (CSA) et 0,1% de la CSG.

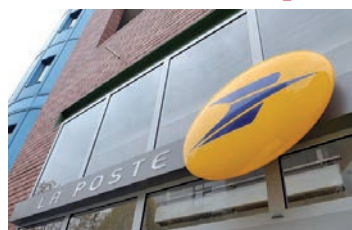
C'est parce que les missions de ces deux organismes sont absolument essentielles étant donné le vieillissement de la population (passage à un habitant sur 3 âgé de plus de 60 ans contre 1 sur 5 en 2005) et la pauvreté de la population retraitée (50% des retraités touchent moins de 1100 € par mois) que la question du financement ne doit pas être prise à la légère.

A ce titre la CASA n'est pas satisfaisante puisque si la charge de cette taxe peut sembler faible pour chaque retraité pris individuellement, les sommes récoltées sont relativement peu élevées (de l'ordre de 350 millions d'euros en 2013 puis 700 millions à partir de 2014). De plus, en accompagnant la diversification à l'excès des sources de financement et leurs attributions cloisonnées, cette taxe concourt à l'affaiblissement de la sécurité sociale.

Prendre en charge la perte d'autonomie passe en amont par le remboursement à 100% des frais de santé et en aval par une réponse qui ne permette pas au secteur privé de s'accaparer un nouveau marché. Le financement doit se faire sur la base de cotisation sur les salaires et donc par le biais de l'augmentation de ces derniers et par la cotisation des revenus du capital dans les mêmes proportions que ceux du travail. Lorsque l'on sait qu'une place en maison de retraite coûte en moyenne 1800 €, on se rend compte de l'enjeu de civilisation. La réponse est comme souvent un nouveau partage des richesses au service la solidarité et non la paupérisation des populations les plus fragiles.

Vertou

Pour le service public de la poste !



La Direction de la Poste veut réorganiser les horaires et jours d'ouverture du bureau de poste de Beautour à Vertou, à volume constant, en fermant le lundi après-midi et en augmentant les plages horaires du mardi au vendredi, tout en conservant le

samedi matin.

Michel Gouty, élu communiste de Vertou réagissait dans un récent communiqué. Selon la Direction de la Poste, il s'agirait de « s'adapter aux besoins d'une clientèle plus nombreuse ». Mais, comment pouvoir répondre aux besoins d'usagers plus nombreux, si on ferme une demi-journée le lundi après-midi se demande l'élu? Actuellement, le lundi après-midi connaît une forte affluence, car le bureau est fermé le lundi matin et ne rouvrir le bureau qu'à partir du mardi matin, va retarder les opérations urgentes et concentrer beaucoup d'usagers le mardi, augmentant les temps d'attente et entraînant des conditions de travail plus difficiles pour les personnels est il souligné dans le communiqué alors que le quartier même de Beautour va connaître prochainement une explosion de sa population.

Dans une optique de renforcement du service public il faudrait selon l'élu, justement, répondre à la demande croissante des usagers et maintenir une continuité du service public du lundi au samedi matin inclus. Dans une perspective de combat celui-ci conclut en appelant « les Beautourais et usagers du bureau de Poste de Beautour à être vigilant, à ne pas se laisser entraîner dans un choix qui limiterait le nombre de jours d'ouverture. [...] nous mobiliserons les usagers, les citoyens pour la continuité et l'amélioration du service public. »

Blain

Une nouvelle ambition pour l'école



Après maintes péripéties, les municipalités se sont prononcées sur le report à septembre 2014 de la mise en place des rythmes scolaires. Au final 25% des élèves français passeront à la prochaine rentrée à cette

semaine de 4,5 jours.

Un certain nombre de communes, comme Blain et la communauté de communes de Blain, ont fait le choix de se projeter plutôt pour un passage en 2014. Ces collectivités ont fait le choix d'associer tous les acteurs éducatifs à cette construction, de réfléchir à l'articulation des différents temps de la journée, de travailler la mise en cohérence avec le Projet Educatif Local, d'aborder si possible ce sujet en organisant les solidarités entre les communes, etc.

Cette réforme entraîne également un déploiement financier, humain et matériel conséquents à l'heure même où les collectivités sont soumises à des baisses des dotations. Certaines collectivités souhaitent ainsi rendre payants ces nouveaux temps périscolaires – c'est un coup de canif à la gratuité de l'école et à Blain comme dans d'autres collectivités, il ne sera pas fait ce choix. Le fond gouvernemental cessera vite d'aider les collectivités et celles-ci devront se débrouiller avec leurs seuls moyens. Les inégalités risquent ainsi de continuer à se creuser. « Où va l'école de la République ? » se demande Stéphane Guiet, Adjoint au Maire de Blain en charge de l'Education et de l'Enfance.

L'élu souligne, enfin, que la vraie réforme attendue pour notre école serait bien celle qui attaquerait de front les questions de fond comme des effectifs réduits dans les classes, la révision des programmes, le retour sur la suppression des RASED, la scolarisation avant 3 ans, etc.

Près de vous

Industrie

A l'occasion d'un communiqué, Aymeric Seassau, Conseiller régional déclarait à propos d'Arcelor Mittal que « Si l'accord conclu en Décembre entre le gouvernement et Mittal est appliqué, c'est toute la filière sidérurgique française qui se retrouverait affaiblie. Nous disons STOP : l'avenir de la sidérurgie française est une cause nationale. Les salariés d'Arcelor Mittal sont porteurs de propositions concrètes et cohérentes, il faut les entendre. Avec eux, nous restons mobilisés ! »

L'élu demande que soient réunis rapidement l'ensemble des élus concernés par les sites Arcelor-Mittal en présence des organisations syndicales pour mettre en œuvre dès aujourd'hui un projet industriel alternatif. « Le gouvernement doit revoir sa copie » insiste-t-il !

La démocratisation des institutions est encore bien loin pour les sénateurs communistes

Faisant suite à la demande du Sénat, le premier ministre vient d'annoncer le retrait sous sa forme actuelle du projet de loi dit « acte III de la décentralisation ». Il annonce sa division en trois parties- la première, concernant la métropole et devant être soumise au Sénat dès ce printemps, la seconde sur le rôle des régions, la troisième sur les compétences et les solidarités territoriales - et l'étalement dans le temps de l'examen parlementaire de ces différents aspects.

Ce projet suscitait un rejet croissant de la part des élus locaux et des populations, au fur et à mesure que les débats publics éclairaient les enjeux. Le gouvernement qui entendait aller vite a été finalement obligé de tenir compte de l'émotion suscitée.

L'ANECR avec « l'appel des 200 pour un renouveau démocratique des institutions dans une République unie et solidaire » aura largement contribué à alerter des centaines d'élus de toute la gauche sur la nocivité de ce texte et a pris toute sa part dans ce premier recul.

Des dizaines de milliers d'élus locaux attendent aujourd'hui autre chose d'une réforme des territoires qu'un texte obéissant aux injonctions de compétitivité de la commission de Bruxelles, avec des métropoles aux pouvoirs exorbitants, éloignant encore plus les citoyens des lieux de décisions et provoquant à terme la disparition des communes et des départements.

Le texte doit être réécrit totalement avec comme fil rouge la réponse aux besoins humains et aux défis de démocratisation à tous les niveaux de notre République !

Ouvrons-là



Forum social mondial 2013 : Quand l'union fait la force !



Robin Salecroix

Du 26 au 30 mars dernier s'est tenu à Tunis le dernier Forum Social Mondial. Ce forum comme tous les autres depuis 2001 a constitué un formidable espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et d'articulation de mouvements sociaux, réseaux et militants qui s'opposent au néo-libéralisme et à la domination du monde par le capital et par toute forme d'impérialisme. Ce forum où était présente une délégation nationale de la JC, nous a permis en tout premier lieu de saluer et rencontrer les révolutionnaires tunisiens notamment jeunes communistes, qui malgré les difficultés et la présence des islamistes d'Ennahda au pouvoir, ont accompli ce que beaucoup pensaient jusque là impossible ; dégager Ben Ali et sa clique. Tout au long de la semaine se sont ainsi déroulés plus de 1500 débats et conférences sur des thèmes aussi divers que riches, allant de la question du travail des jeunes aux processus d'émancipation en Amérique du Sud. Les délégués du Mouvement Jeunes Communistes de France ont également pu approfondir leurs liens avec les organisations communistes des pays du Maghreb telles que celles marocaines et bien évidemment tunisiennes. De grands défis s'ouvrent pour la gauche progressiste de Tunisie. Comment faire contrepoids à l'influence des islamistes ? Comment bâtir une alternative crédible qui permette au pays de sortir du marasme économique par un nouveau partage des richesses ? Autant de questions qui comme le révélait Hama Hammami, l'un des chefs de file du Front populaire doivent être au cœur des enjeux car pour lui, les islamistes «sont en train de jeter les bases d'une dictature conservatrice, libérale, religieuse». Il compte cependant sur «la vivacité du mouvement social» pour renouer avec «la dimension patriotique et sociale de la révolution ». Au-delà du prisme tunisien de ce forum, l'assemblée des mouvements sociaux qui s'est réunie à la fin de cet évènement a dénoncé l'austérité et les traités néo-libéraux "qui non seulement aggrave le problème, mais débouche sur la marchandisation, la privatisation et la financiarisation de la vie et de la nature". Ce forum social a ainsi participé plus que jamais à renforcer l'unité et la communication entre l'ensemble des forces démocratiques et de progrès du globe !

L'activité

Banquet départemental 2013



Il n'y aura pas eu seulement le plaisir des papilles et les pas de danse de circonstance. Entre les discussions des convives et la chaleur de l'ambiance, le meeting nous a rappelé la richesse de l'actualité et les grands enjeux politiques actuels. Notre secrétaire départemental, Aymeric SEASSAU, puis notre invité Pierre DHAREVILLE, secrétaire départemental des Bouches du Rhône, membre de l'exécutif national, coordinateur de la rédaction de notre texte d'orientation du congrès 2013, ont évoqué la situation politique actuelle, la crise, les renoncements, le combat commun des communistes pour la **défense de l'industrie, en particulier celle qui lie les chantiers navals de St Nazaire à la Société Nationale Corse Méditerranée**. En effet, cette dernière doit perpétuer le service public maritime et doit commander la construction de ses nouveaux bateaux à Saint Nazaire, dernier chantier naval civil français et pour lequel il est urgent de gagner des commandes et la diversification de sa production.

Cette grande bataille nationale prend tout son sens aux côtés de la campagne du Front de Gauche pour une alternative à l'austérité comme ont pu l'apprécier nos camarades de la Gauche Unitaire qui nous ont fait l'amitié de participer à l'évènement.

Enjeu démocratique important, les élections municipales seront un moment de mobilisation pour faire avancer les idées communistes, celles de la solidarité, du développement harmonieux des territoires et du vivre ensemble. Conquérir d'autres villes, mettre en responsabilité des camarades dans des majorités de progrès sera avant tout un moyen d'améliorer considérablement le quotidien de nos concitoyens quel que soit la politique menée nationalement.

Chacun des participants aura pu apprécier cette soirée fraternelle, prêts à aller de l'avant et espérant se retrouver toujours plus nombreux dans les moments de militantisme et de convivialité. **Au final, 200 communistes et amis se sont retrouvés pour partager ensemble cette soirée, rendez-vous annuel traditionnel du Parti communiste français.** Nous espérons les retrouver encore plus nombreux l'année prochaine, mobilisés comme jamais.



L'agenda

Jeudi 11 avril : Assemblée générale de la section de Rezé Sud Loire, 18H30, salle de la carterie à Rezé.

Lundi 15 avril : Assemblée générale de la section de Brière, à 18H30, salle Dulcie September à Trignac.

Samedi 20 avril : Journée de rencontres du Front de gauche,

salle de la Manu à Nantes à partir de 9H00.

Mercredi 24 avril : Assemblée citoyenne sur l'austérité à 20H30, salle de l'Amicale laïque à Vallet.

Vite lu...

L'armée française utilise-t-elle des armes à uranium appauvri au Mali ?

Des spécialistes en armement auraient constaté l'utilisation d'armes à uranium appauvri dans les frappes aériennes françaises sur le sol malien. C'est le sens du courrier du Mouvement de la paix envoyé au



Président de la République pour protester contre **une éventuelle utilisation de ces armes illicites au regard du droit international**. Elles détruisent et contaminent, leurs conséquences sur les populations, la faune et la flore sont désastreuses. Attentif, André CHASSAIGNE, député communiste, demande au Ministre de la défense de lui préciser si ces informations sont vérifiées. Si elles s'avéraient justes, il exhorte Jean Yves LE DRIAN à **procéder à l'arrêt de leur utilisation et à œuvrer auprès des instances internationales pour que ces munitions soient effectivement interdites dans tous les conflits du monde.**

Hommage

Le lycée Michelet de Nantes a rendu hommage à **Albert GUYOMAR'CH**, résistant déporté, professeur du lycée, il s'est illustré par son engagement politique au Parti communiste et son militantisme syndical. Il a contribué à la réussite des jeunes qu'il a formé au cours de sa carrière.

« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU

Commission paritaire : N° 0315 P 11519

Imprimerie : IMPRAM Lannion

Composition : Publihebdo Locminé

Responsable de la rédaction :

Jérôme TURMEAU

NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes

Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36

e-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Marie-Annick BENÂTRE

Pedro MAIA

Yann VINCE

Mireille PERNOT

Robin SALECROIX

André MAURICE

